

INFOLETTRE

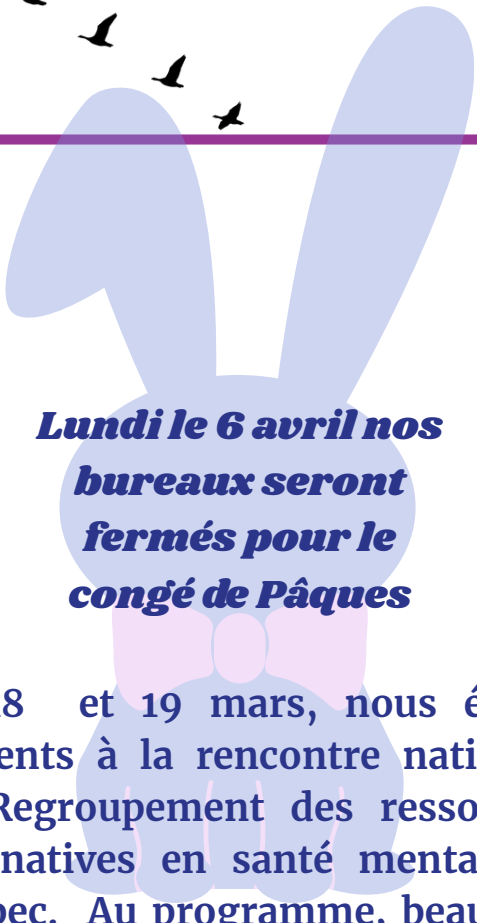
Avril 2026

Chers et chères membres,

Le forcing que tente de faire passer le gouvernement de la CAQ pour réformer la Loi sur la P-38 nous oblige, en tant que groupe de promotion et défense des droits en santé mentale, à suivre de plus près et à nous positionner sur ce projet de réforme. La ministre de la santé et responsable des services sociaux a déposé, le mardi 24 mars, le projet de Loi 23 qui vise à modifier substantiellement la Loi P-38. Dans ce contexte incertain, nous pensons que le dossier doit faire l'objet de concertations et un suivi minutieux qui permet à tous nos membres de participer à ce débat important. À cet effet, nous lançons un comité ad hoc (temporaire) qui va travailler sur le sujet. Nous organiserons une rencontre de lancement de travaux, soit le 15 ou 16 avril. Nous vous invitons à venir vous y joindre et à contribuer à ce groupe de travail hautement important.

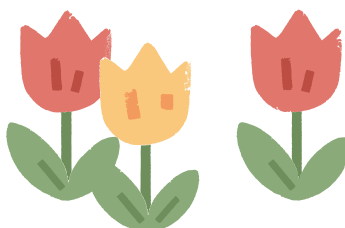
-L'équipe d'Auto-Psy

Inscrivez-vous en grand nombre à l'adresse suivante :
ababacar.ndiaye@videotron.ca



***Lundi le 6 avril nos
bureaux seront
fermés pour le
congé de Pâques***

Le 18 et 19 mars, nous étions présents à la rencontre nationale du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale de Québec. Au programme, beaucoup d'enjeux: une meilleure compréhension des défis du contexte sociopolitique actuel, une identification des dérives possibles, un renforcement de nos valeurs et de nos stratégies et une reconnaissance de notre force collective. Ces discussions nous ont permis de réitérer le besoin pour nous de frayer dans un autre courant, tous ensemble.



Avril 2026

Le 11 mars une mini session expérimentale a été donnée sur le thème "la stigmatisation, on en parle". Plusieurs membres ont participé activement et plusieurs ont livré des exemples de vie personnelle éclairants. Merci aux participant.e.s de vos partages, de l'écoute respectueuse favorisant le sentiment d'appartenance de tous et toutes.

L'équipe d'Auto-Psy tient à remercier André Genest pour son implication au diner-causerie du 25 mars. Le thème était "les barrières systémiques au recrutement des personnes utilisatrices de services en santé mentale : entre la stigmatisation et critère de sélection". Ce diner-causerie a été beaucoup apprécié par les participant.e.s. Encore un gros merci André!!!

-L'équipe d'Auto-Psy

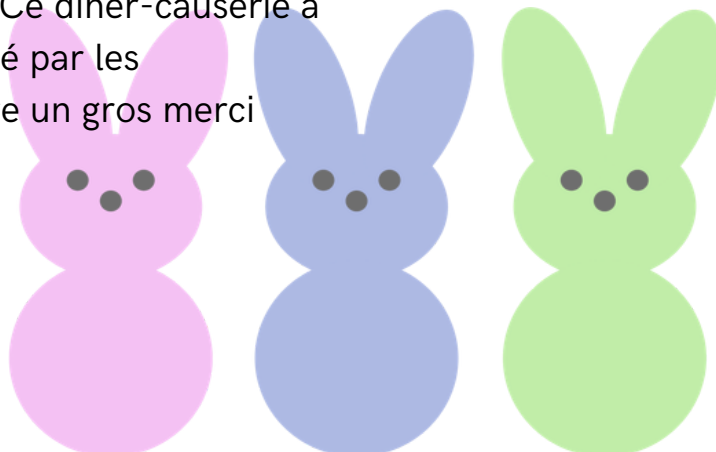
**SEUL, ON VA
VITE; ENSEMBLE,
ON VA PLUS
LOIN**

-BALTHAZAR DADVISARD

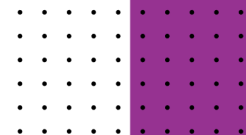
! Journal le Pertinent !

Le journal le Pertinent est à la recherche de textes reliés aux droits, à la justice, à la santé mentale, aux préoccupations sociales et aux alternatives. Votre implication peut être faite de façon ponctuelle. Si vous aimeriez partager un texte que vous avez écrit, veuillez communiquer avec nous!

auto-psy@videotron.ca



AVRIL 2026



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
6  Congé de Pâques	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23  Diner-Causerie	24
27	28	29	30	

Lundi 6 avril, congé de Pâques
Jeudi 23 avril diner-causerie de 11h30 à 14h00

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez-nous:

AUTO - PSY (RÉGION DE QUÉBEC)

Groupe d'action communautaire autonome de promotion et défense individuelle et collective des droits en santé mentale

362, chemin de la Canardière, (Québec) G1L 2V2

auto-psy@videotron.ca

(418) 529-1556